

La fonction publique territoriale



Une administration de proximité

Créée il y a plus de 30 ans, la fonction publique territoriale se caractérise par la **grande diversité de ses domaines d'intervention**, qu'il s'agisse d'éducation, de culture, de politique sociale, d'aménagement du territoire, d'environnement, de sport, de transport ou de développement économique par exemple. La FPT regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions, métropole de Lyon), des structures intercommunales (métropoles, communauté d'agglomération, communauté de communes...) des établissements publics (syndicats mixtes, établissements publics de coopération culturelle...).

2e fonction publique de France après la Fonction Publique d'Etat, la FPT compte près d'**1 900 000** agents exerçant **plus de 230 métiers de terrain**, de conception, de gestion ou de management et assurent la qualité des services publics de proximité.

Elle s'est structurée à la suite du mouvement de décentralisation des années quatre-vingts et la [loi du 26 janvier 1984](#) relative au statut de la FPT en pose les principes généraux définissant le cadre d'action et d'organisation.

URL Source

<https://www.cdg-aura.fr/menu/fonction-publique-territoriale>
